



Lettre ouverte à Monsieur LONGIN

Directeur Général de Plaine Commune Habitat

Monsieur le Directeur Général,

Nous revenons vers vous concernant le rétablissement de la journée de carence au sein de notre organisme.

Nous avons bien conscience que cette disposition relève de l'article 115 de la loi de finances 2018 qui prévoit que « *les agents publics civils et les militaires en congé de maladie et les salariés en congé de maladie pour lesquels l'indemnisation de ce congé n'est pas assurée par un régime obligatoire de sécurité sociale ou est assurée par un régime spécial de sécurité sociale mentionné à l'article L. 711-1 du code de la sécurité sociale ne bénéficient du maintien de leur traitement ou de leur rémunération, ou du versement de prestations en espèces par l'employeur qu'à compter du deuxième jour de ce congé* ».

Ces dispositions s'appliquent, dans un OPH, aux fonctionnaires territoriaux, aux agents contractuels de droit public et au directeur général de l'office.

Relatons un peu les faits :

En date du 18 Janvier 2018, un mail vous a été adressé par la CGT afin d'obtenir un rendez-vous pour échanger à ce sujet. Vous nous avez répondu le 19 Janvier « **Bonjour Monsieur M'BARKI, Je me rapproche de Gilles LAHOUSSE pour fixer une date dans un délai rapproché.** » tels sont les termes de votre mail.

Lors de la réunion DP et de la réunion du Comité d'Entreprise de fin Janvier, n'ayant toujours pas obtenu de réponse, nous vous avons encore sollicité concernant ce rendez-vous. La réponse, encore une fois, a été la même. **PAS DE DATE A VOUS PROPOSER POUR LE MOMENT.**

Et depuis, plus rien, silence complet

Il a fallu qu'un tract intersyndical vous fasse réagir pour un débrayage des salariés en date du 6 Février.

Et que vous proposiez, un rendez-vous le 7 février 2018.

Les syndicats ayant refusé de participer à cette réunion, qui ne semblait pas appropriée, un nouveau rendez-vous a été proposé le 6 Février de 10 h 00 à 10 H 30.

Pourquoi ?? Pour nous redire encore une fois ce que vous nous avez envoyé par mail, ce n'est pas ce que les salariés attendent de vous.

L'action menée par tous les syndicats de Plaine Commune Habitat n'a pas pour but de nuire à la Direction, mais pour obtenir que la Direction suive les syndicats dans leurs revendications.

Lorsque vous avez appelé l'ensemble des salariés à manifester vers les ministères, le Sénat ..., tout le monde vous a suivi. Pourquoi pas le contraire.

Nous pouvons peut-être faire bouger les choses en s'associant et en invitant d'autres organismes à se joindre à nous comme pour l'avenir du logement social.

A moins que cela ne vous arrange. Nous savons que le gouvernement de Macron ne veut plus de fonctionnaires.

Pensez-vous réellement, que le fait d'instaurer le jour de carence aux fonctionnaires puisse réduire le taux d'absentéisme ?

Pensez-vous réellement qu'un employé qui ne se sent pas bien et qui va chez le médecin s'arrêtera juste une journée ?

L'application de ce jour de carence ne fera que fragiliser le budget des fonctionnaires, qui subissent encore un gel du point d'indice et qui vont peut-être subir une précarisation de leur emploi, une modification de rémunération de leur future retraite ...etc...

On ne lâche rien, c'était la devise de PCH.

**La solidarité n'est-elle toujours que
dans un sens ??**